



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 17 novembre 2021

Présidence : M. Laurent Clerc

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

vu le préavis 07/2021 présenté par le Comité de direction,
Où le rapport de la Commission de gestion,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

adopte

le préavis 07/2021 relative aux compétences du Comité de Direction en matière de dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget pour la législature 2021-2026 avec deux amendements, soit :

- **la suppression** d'accorder des dépenses imprévisibles et exceptionnelles hors budget pour les postes 6000.3012.10/6001.3115/ jusqu'à concurrence de CHF 70'000.-- au maximum par cas (2^{ème} puce).
- **ajout** à la 6^{ème} puce « *la commission de gestion doit automatiquement être avertie dans les meilleurs délais par écrit en cas d'utilisation de cette autorisation au-dessus de CHF 30'000.-- par cas* ».

Ainsi délibéré en séance le 17 novembre 2021

Au nom du Conseil intercommunal :

Le Président :

L. Clerc

La Secrétaire :

S. Gosteli